CD-RP 15554.

Activités extractives et développement régional
Rapport de mission à Tabakoto (ouest Mali)

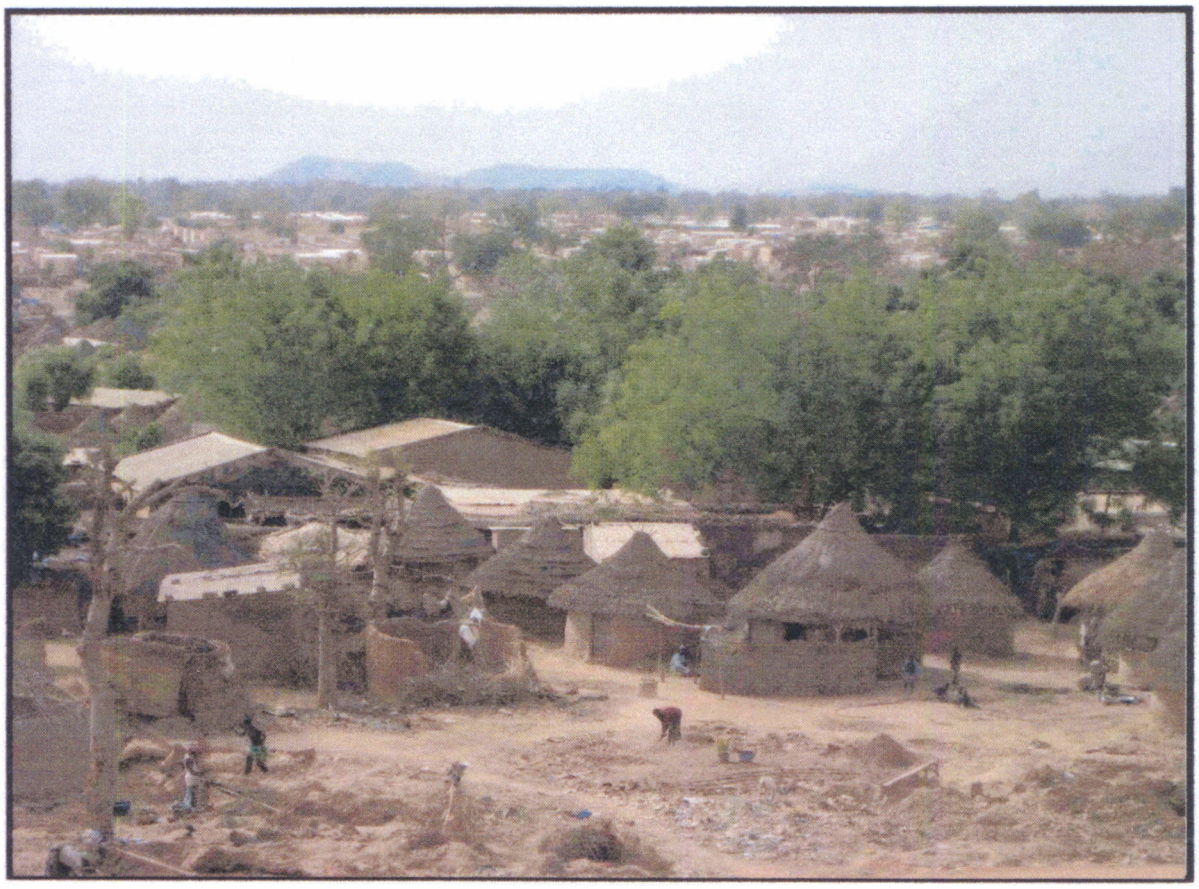

Géraud MAGRIN, Denis GAUTIER

Mai 2006

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

CIRAD
000015412

DK= 532706

SOMMAIRE

Introduction 2

I Le contexte régional 3

A/ Le présent minier de l'ancien Bambouk 3
B/ Les liaisons locales 5
1/ Mines et infrastructures 5
2/ Les pôles locaux 6
C/ Kayes, métropole régionale peu impliquée 6

II/ L'insertion de la mine dans son environnement 7

A/ Présentation de la mine de Tabakoto 7
B/ Les relations entre la mine et son environnement 8
1/ Questions d'image 8
2/ L'emploi et le système de recrutement 12
3/ Les approvisionnements 13

III/ Les villages de Tabakoto entre l'orpaillage et l'industrie 13

A/ Les deux Tabakoto 13
1/ Le pouvoir local 13
2/ Le village ancien et ses quartiers neufs 14
3/ Les services villageois à l'heure de la mine 14
B/ L'orpaillage 15

Conclusion 17

Bibliographie 18

Introduction

Le présent rapport vise à rendre compte d'une courte mission effectuée par G. Magrin et D. Gautier[1] dans l'ouest du Mali du 13 au 16 février 2006. Organisée autour de la visite de la nouvelle mine d'or de Tabakoto (TAMICO / NEVSUN), cette mission s'intègre dans une réflexion en cours sur le rôle des activités extractives dans les processus de développement en Afrique sub-saharienne (voir Magrin 2003, 2005, 2006). Elle s'inscrit parallèlement à des recherches actuellement menées dans le sud-est du Sénégal voisin, où l'exploitation aurifère industrielle est en passe de débuter[2].

A l'échelle africaine, l'exploitation des ressources naturelles par des entreprises étrangères n'a jusqu'ici guère contribué au développement, en dehors de quelques exceptions comme l'Afrique du Sud. Au contraire, ses modalités tumultueuses apparaissent comme emblématiques des tensions nées de la mise en relation du continent noir avec l'économie mondialisée. Valoriser ces ressources, notamment minière, en faveur de processus de développement – qui impliquent des formes d'industrialisation, et de diversification économique - apparaît comme un des enjeux majeurs du XXIe siècle en Afrique (Pourtier 2006).

Au regard de ces enjeux, le contexte actuel est ambigu (Pourtier, Magrin 2005). Il est en effet caractérisé par des tensions contradictoires. D'un côté, la hausse des cours mondiaux de matières premières encourage la concurrence entre firmes multinationales pour l'appropriation des ressources minières. Dans des Etats faibles comme ceux d'Afrique, ces luttes sont susceptibles d'alimenter la corruption, l'opacité dans la gestion des affaires publiques, voire l'instabilité. Dans le même temps s'exprime un mouvement mondial en faveur d'une attitude plus responsable des entreprises minières ou pétrolières, qui serviraient les objectifs du développement durable. Ce mouvement s'est manifesté par exemple au moment de la négociation du projet pétrolier tchadien (Pétry, Bambé 2005), puis à travers des initiatives gouvernementales comme l'ITEI[3] ou relevant d'ONG comme *Publish what you pay*.

Les recherches en cours ont pour objet d'observer et d'interpréter – aux échelles locales et régionales principalement – la rencontre entre ces deux dynamiques. Autour de la mine d'or de Tabakoto, il s'agissait plus précisément de comprendre les modalités de l'insertion de cette mine, qui entre en production, dans son environnement physique et humain : déplacement de populations et compensations, emploi, migrations, approvisionnement du site minier, fonctionnement technique de la mine, effets sur les autres activités rurales (agriculture, orpaillages), sur les infrastructures (routes, réseaux de téléphonie), les jeux institutionnels (rapport entre l'Etat, les collectivités locales, les pouvoirs villageois) et les dynamiques de l'organisation de l'espace.

---

[1] Denis Gautier est géographe au CIRAD-FORET, membre de l'UR Politiques publiques et ressources forestières, en poste à l'IER de Bamako au Mali. Géraud Magrin est géographe au CIRAD-TERA, membre de l'UR SITER (Systèmes d'information et développement territorial), en poste à l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint Louis (Sénégal).

[2] Ces travaux sont conduits en 2005-2006 sous la direction de G. Magrin par 3 étudiants en géographie, dont 2 inscrits en maîtrise à l'UGB de Saint Louis, et une élève en master 1 de l'Ecole Normale Supérieure de Lettres et sciences humaines de Lyon (cf. thèmes de recherche dans la bibliographie).

[3] *Initiative for transparency in extractive industries*, lancée à Londres en 2002 sous l'impulsion du gouvernement britannique, à la suite des scandales des « diamants du sang » de Sierra Leone ou de RDC.

Au-delà de l'identification des acteurs de cette relation (société minière, services de l'Etat, commune, chef de village, société civile, etc.) et de leurs interrelations, la réflexion s'est portée sur les processus susceptibles de bénéficier, à moyen et long terme, d'effets positifs de l'activité minière. L'intérêt de dépasser l'échelle locale des revendications villageoises pour situer les enjeux de l'exploitation minière en terme de développement et d'aménagement du territoire à une échelle régionale apparaît comme une piste de réflexion qui mérite d'être prolongée.

La brièveté de la mission en dit les limites. Il s'agit ici principalement de poser les jalons de recherches à approfondir que de prétendre livrer une analyse détaillée des phénomènes observés.

I/ Le contexte régional

A/ Le présent minier de l'ancien Bambouk

Une région minière semble en émergence entre l'Ouest du Mali et le Sud-est du Sénégal. Cet espace correspond approximativement à la vieille province aurifère du Bambouk, où les activités d'orpaillage sont pluri-séculaires (voir Girard 1992). Depuis quelques années, de nouvelles réglementations minières plus attractives et la hausse des cours des minerais sur les marchés mondiaux rendent compte de l'entrée en production de mines industrielles, qui exploitent les ressources des terrains anciens du Birimien.

Les mines de l'ouest malien sont toutes situées à l'Ouest de la falaise de Tambaoura, qui structure l'organisation de l'espace selon un axe Nord / Sud. La Falémé y coule, marquant la frontière entre Mali et Sénégal. Le peuplement dominant de la région est Mandingue, mais l'orpaillage et l'activité minière moderne ont attiré des populations d'origines très diverses.

Du Nord au Sud, quatre mines importantes sont en activité ou sur le point de l'être au Mali :

- Yatéla, dont les droits d'exploitation sont détenus par AngloGold Ltd (Afrique du Sud) (40%) et IAMGOLD[4] Corporation (joint-venture Canadienne) (40%) et l'Etat malien (20%). Le potentiel de la mine est estimé à 60 tonnes. La production, qui est d'environ 5 tonnes par an, doit s'arrêter en 2007.
- Sadiola, est exploitée par AngloGold Ltd (Afrique du Sud) (38%), IAMGOLD[5] Corporation (38%), l'Etat malien (18%) et une filiale de la Banque mondiale, la SFI (6%). La mine a pour opérateur la SEMOS[6]. Elle est estimée à 160 tonnes. L'exploitation a démarré en 1996, et elle doit encore durer 7-8 ans.
- Loulo (Randgold Resources Ltd et Normandy Mining Limited) vient de commencer à produire.
- Tabakoto, propriété de Nevsun, Canada, avec TAMICO pour opérateur, doit commencer à produire dans le courant de l'année 2006. Les prévisions sont de 3,15 tonnes d'or par an.

Au Sénégal, Sabodala (SMC (Sabodala Mining Company), filiale de MDL (Mineral Deposit Limited, Australie) doit entrer en production en 2006 ou en 2007. Le site de Sabodala est à 100 km à l'ouest de Kéniéba.

---

[4] International African Mining Gold Corp.
[5] International African Mining Gold Corp.
[6] Société d'Exploitation des Mines d'Or de Sadiola.

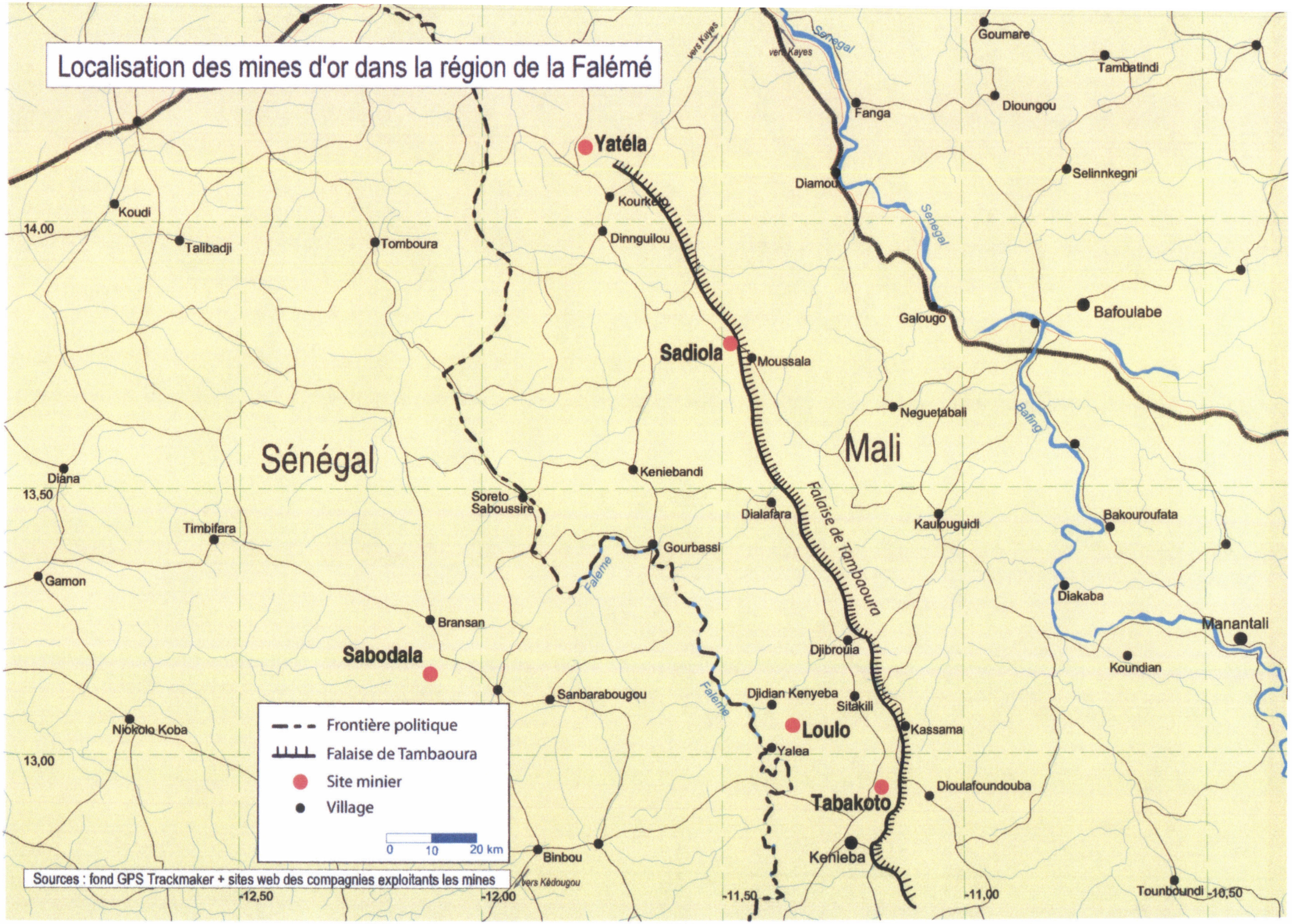
Localisation des mines d'or dans la région de la Falémé
Sénégal
Mali
Yatéla
Sadiola
Sabodala
Loulo
Tabakoto
Kenieba
Falaise de Tambaoura
Falémé
Sénégal
Bafing
vers Kayes
vers Kédougou
Koudi
Talibadji
Tomboura
Kourkéto
Dinnguilou
Diamou
Fanga
Goumare
Tambatindi
Dioungou
Selinnkegni
Galougo
Bafoulabe
Moussala
Neguetabali
Keniebandi
Soreto Saboussire
Dialafara
Kaulouguidi
Bakouroufata
Gourbassi
Diana
Timbifara
Gamon
Bransan
Diakaba
Manantali
Koundian
Djibrouia
Sanbarabougou
Djidian Kenyeba
Sitakili
Kassama
Niokolo Koba
Yalea
Dioulafoundouba
Binbou
Tounboundi
14,00
13,50
13,00
-12,50
-12,00
-11,50
-11,00
-10,50
Frontière politique
Falaise de Tambaoura
Site minier
Village
0 10 20 km
Sources : fond GPS Trackmaker + sites web des compagnies exploitants les mines

B/ Les liaisons locales

1/ Mines et infrastructures

Au Mali comme au Sénégal ou ailleurs, les hasards de la géologie ont placé de nombreux sites à potentiel minier sur des périphéries des territoires nationaux. Ces espaces sont caractérisés, sur le temps long, par des situations d'enclavement marquées (voir Magrin, Ninot 2005). Or, l'espace minier s'organise couramment selon la figure de l'archipel (Tulipe 2004) – où des pôles ponctuels forment un système, en situation de quasi-extraterritorialité par rapport à leur environnement immédiat. La construction de terrains d'aviation à proximité de Sadiola et Loulo procède de ce fonctionnement. Cela étant, l'activité minière n'en a pas moins des effets en matière de désenclavement des espaces concernés. TAMICO a financé[7] l'allongement de la piste de l'aérodrome du cercle de Kéniéba de 900 à 1100m, ce qui pourrait bénéficier à des activités touristiques (chasse). Mais surtout, les phases de construction des mines, notamment, demandent l'acheminement de matériels lourds qui nécessitent des infrastructures routières en bon état.

Les mines de l'ouest du Mali sont disposées en chapelet le long de l'axe Nord Sud qui va de Kayes à Kéniéba (de l'ordre de 250 km), le long de la falaise de Tambaoura. Il faut actuellement environ 4h30 pour relier Kayes à Tabakoto sur une piste en bon état. Les véhicules de transport en commun sont peu nombreux : on en croise environ un par heure durant ce trajet. Les véhicules – camions, *pick up* – liés à l'activité minière sont nettement plus nombreux. Les sociétés minières ont financé la réfection de la piste en se répartissant les tâches. Les mines de Sadiola et Yatela ont payé pour le tronçon depuis Kayes, Loulo pour le segment Sadiola Loulo Kéniéri, TAMICO de Kéniéri à Sitakily (chef lieu de la commune dont dépend Tabakoto) et jusqu'à Kéniéba.

Le désenclavement ne tient pas seulement aux infrastructures routières. Il procède aussi aujourd'hui de la connexion aux réseaux immatériels. De ce point de vue, le développement minier produit des effets spectaculaires. Les toits des villages de Yatela et Sadiola sont hérissés d'antennes TV5. Ceux de Tabakoto ne tarderont pas à les imiter. Les réseaux de la téléphonie mobile – Malitel et Ikatel –, présents dans les mines anciennes depuis quelques années, se sont récemment étendus jusque vers Loulo, Tabakoto et Kéniéba. Fin avril 2006, un auditeur de RFI appelait depuis Loulo – au grand étonnement de l'animateur, qui n'en avait jamais entendu – pour poser une question pointue sur l'organisation du football brésilien. Au-delà de l'anecdote, la récente extension du réseau mobile ouvre d'un coup une fenêtre sur la mondialisation à ces espaces longtemps enclavés.

La présence minière pourrait également accélérer l'accès à des réseaux importants comme l'électricité. Il existe ainsi un projet de fourniture d'électricité à la ville Kéniéba, à partir du générateur de Tamico, via un prestataire de service qui pourrait bénéficier des subventions accordées par l'AMADER[8]. Le coût estimé de la construction de la ligne est de 300M Fcfa. L'énergie serait fournie à prix coûtant, et réduit – car le diesel utilisé par la centrale bénéficie de l'exemption fiscale.

[7] Pour 80 millions de Fcfa.
[8] Agence malienne pour le développement de l'énergie domestique et de l'électrification rurale.

2/ Les pôles locaux

A l'échelle locale, dans un espace caractérisé par un peuplement faible – la commune de Sitakily comptait à peine 7.000 habitants au recensement de 1996 ; la densité démographique actuelle est comprise entre 5 et 10 habitants au kilomètre carré - Tabakoto s'intègre dans une vie de relation organisée autour de 2 ou 3 pôles principaux.

Kéniéba (environ 12.000 habitants), située à 12 km au Sud de Tabakoto, est la petite ville administrative et commerçante qui commande le cercle auquel elle a donné son nom. Elle semble jouer un rôle assez comparable à celui de Kédougou au Sénégal oriental. Outre les services de l'Etat, elle abrite une caisse d'épargne et de crédit et quelques projets dans l'éducation (UNESCO / UNICEF) et l'environnement (aire protégée transfrontalière du Bafing, entre le Mali et la Guinée). Les effets de la récente activité minière y sont peu apparents, en dehors peut-être du bar night club Le Fakir, situé un peu à l'écart de la ville, dont on peut supposer qu'il sert autant aux miniers attendant l'avion qu'aux fonctionnaires locaux. Le préfet de Kéniéba joue en revanche un rôle important dans le recrutement du personnel de la mine (cf. *infra*).

Le chef lieu de la commune est le village de Sitakily (1.076 habitants au recensement de 1996), à 25km au Nord de Tabakoto. Son statut est sans doute lié à sa position centrale dans la commune et peut-être à son ancienneté, car le village est manifestement nettement moins peuplé que Tabakoto. L'ancien maire de la commune résidait à Tabakoto – où il a réalisé le marché du nouveau village (avec TAMICO) et trois salles de classe (avec le projet UNESCO) – mais l'actuel est de Sitakily. Les relations de Tabakoto avec sa mairie tournent apparemment principalement autour de la question du recrutement pour la mine.

A 7km à l'Est de Tabakoto se trouve Kassama (près de 2.000 habitants en 1996), le village dont la famille Sissokho qui a fondé Tabakoto est originaire. Une heure de très mauvaise piste caillouteuse abrupte est nécessaire à un véhicule tout terrain pour gagner Kassama, juché au sommet de la falaise de Tambaoura. Cette piste est empruntée par des camions, et surtout des vélos. Le village occupe un vallon qui permet de raccorder le plateau à la plaine de la Falémé. Sur le plateau autour de Kassama s'étendent de gros villages assez éloignés les uns des autres, situés près de petites dépressions humides où des sols peuvent se développer. Sinon, l'environnement est très caillouteux : cuirasse et socle affleurent largement. Le vallon de Kassama est planté de manguiers et d'arbres fruitiers. On y voit quelques petits champs de riz et de tabac. Les champs de céréales semblent peu étendus. Ils sont en tout cas peu visibles – du fait de la saison. Kassama et les villages du plateau sont perçus à Tabakoto comme l'aire d'approvisionnement privilégiée en produits agricoles et maraîchers.

C/ Kayes, métropole régionale peu impliquée

Métropole de l'Ouest malien (environ 100.000 habitants), Kayes s'est développée au point de rupture de charge de la navigation fluviale sur le Sénégal et du rail vers Bamako. Une émigration importante, notamment vers la France dans les années 1960-70, a permis de compenser les effets de la crise de l'économie régionale. Celle-ci était liée au déclin de cet axe dans les communications sous-régionales, aux sécheresses et à une marginalisation liée à la position excentrée dans le contexte national malien.

L'activité minière régionale y apparaît de façon discrète dans le paysage urbain. Sur le quai datant de la période coloniale, aux beaux magasins de pierre, se remarque l'implantation d'une seule petite usine, aux côtés de diverses activités artisanales et de manutention : ANALAB, « Le premier laboratoire mondial d'analyse pour les sociétés d'exploration et les mines ». Cette entreprise australienne implantée à Kayes en 1996-97 emploie environ 20 personnes. Elle sert principalement les entreprises impliquées dans la prospection : une fois la phase de production entamée (Loulo, Tabakoto), les entreprises créent leurs propres laboratoires. Au Sénégal, la société de prospection OROMIN (Canada) implantée à Sabodala a cessé de travailler avec ANALAB pour envoyer directement ses échantillons au Canada : victime de son succès, celui-ci imposerait des délais d'attente trop longs (6 mois).

L'activité minière marque peu la toponymie : l'imaginaire minier ne semble pas avoir gagné la ville. Les hôtels en revanche voient passer les miniers, en repos ou en déplacement pour l'approvisionnement des bases (car les liaisons avec Bamako se font souvent par avion). Il y règne une ambiance de suspicion insolite au Mali : tout le monde cherche à savoir qui est qui et qui fait quoi.

II L'insertion de la mine dans son environnement

A/ Présentation de la mine de Tabakoto[9]

La société canadienne NEVSUN est implantée au Mali depuis 1992. La décision d'exploiter la mine de Tabakoto a été prise en 2002, après une étude de faisabilité. Elle suppose un investissement d'environ 63M $. L'usine et la fosse représentent 50M $, le camp et les infrastructures le reste. Les travaux ont débuté en décembre 2004. Le début de la production – du moins les essais de l'usine – ont eu lieu en février 2006. Elle est prévue actuellement pour une durée de 10 ans, qui pourrait être prolongée en fonction de découvertes ultérieures. On attend 5,4g d'or par tonne de stérile (16 tonnes de stérile pour une tonne de minerais). NEVSUN possède aussi d'autres permis d'exploration ou d'exploitation dans les environs. Le permis du site de Ségala, situé à 7km au Nord-Ouest de Tabakoto, pourrait déboucher sur une mise en exploitation assez rapide. Le permis d'exploration de diamant n'a pas donné pour le moment de résultats concluants. L'association avec une société spécialisée sera probablement nécessaire.

TAMICO utilise les services d'un certain nombre de sous-traitants : une société britannique (BCM) basée à Accra assure l'exploitation de la fosse, ESS Compass a en charge le *catering* (approvisionnent et gestion des bases pour l'alimentation, le logement des employés), une entreprise britannique s'occupe de la production et de la distribution de l'électricité, UEE Mali des explosifs, Shell Mali du carburant.

Conformément au code minier malien, les zones d'exploitation sont clôturées (depuis décembre 2005), au moyen de 2 enceintes de barbelés. L'une enserre l'usine et la fosse, l'autre l'englobe et inclut également les bases vie – elle délimite de fait la zone du permis d'exploitation. Des mesures de surveillance sont ou seront mises en place – fouille des personnels à la sortie de l'usine, vérification des véhicules sortant – pour éviter les vols. On trouve ici une spécificité de l'exploitation aurifère par rapport aux carrières, mines de produits

[9] Entretien avec Denis Grégoire, Directeur de la mine, Tabakoto, 14/2/2006.

lourds ou exploitation pétrolière : la forte valeur et le faible volume du produit impose une sécurisation des sites.

L'exploitation de Tabakoto doit se faire d'abord sous forme d'une carrière à ciel ouvert, avant éventuellement d'être prolongée sous terre. La fosse actuelle a 40 mètres de profondeur. Elle sera creusée sur 200m par des camions d'une capacité de 100 tonnes. Le minerai sera traité dans une usine qui tournera 24 heures sur 24. Une centrale de 8,4 Mégawatts est installée. D'importantes réserves de carburant ont été prévues, pour faire face aux conditions d'enclavement – en saison des pluies, la région demeure difficilement accessible. 40% de l'or devrait être récupéré par gravité, au moyen de nouveaux procédés utilisant une centrifugeuse. Le reste sera traité au cyanure. Deux bassins de décantation et de stockage sont prévus pour recevoir et traiter les boues et les eaux usées. Enfin, les bases vie associent un ancien camp de prospection où sont logés certains des employés peu qualifiés et un nouveau camp pour les expatriés et les employés qualifiés.

B/ Les relations entre la mine et son environnement

1/ Questions d'image

La Banque mondiale est impliquée dans le projet d'exploitation de Sadiola – dont sa filiale SFI est actionnaire. Il n'en est pas de même à Tabakoto. L'investissement de NEVSUN y est entièrement privé. Mais cela ne le place pas pour autant hors du contexte précédemment évoqué, où les entreprises minières ont intérêt à obtenir ou conserver une image d'entreprises responsables, soucieuses d'inscrire leur action dans le respect de l'environnement physique et humain et dans une contribution au développement durable.

Ainsi, début 2006, la Banque mondiale était sur le point de s'associer avec NEVSUN pour un projet minier en Erythrée. Les modalités sociales et environnementales de réalisation du projet de Tabakoto doivent aussi être appréhendées dans cette perspective. Une Etude d'impact environnementale et un Plan de gestion de l'environnement auraient ainsi été réalisés. Au moment de l'entrée en production, TAMICO souhaitait en outre recruter un juriste, un responsable de l'environnement et un responsable des « relations communautaires »[10].

En plus des investissements routiers et sur l'aérodrome (environ 100M Fcfa), plus de 200M Fcfa ont été dépensés par TAMICO pour les « compensations », sans compter le coût de la reconstruction des maisons de la partie du village déplacée (cf. *infra*). Les textes du gouvernement malien fixant les barèmes ont été utilisés[11].

D'une manière générale, que ce soit pour l'emploi, les infrastructures ou les compensations, la société minière est soumise à une forte pression sociale. Dans une région délaissée par les dynamiques de développement et par l'Etat, les mirages de l'or et de la technologie moderne se conjuguent avec les concurrences sur les ressources pour alimenter un curieux mélange de ressentiment et d'attentes démesurées. La question de l'emploi et donc du recrutement est au cœur de ces tensions.

---

[10] Pour ce poste stratégique, on recherchait un Malien d'âge respectable, si possible extérieur à la région – donc moins sensibles aux pressions sociales éventuelles.

[11] Après que les responsables de TAMICO aient cherché – en vain – les données de l'OMVS pour les indemnisations liées à la construction du barrage de Manantali.

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

Planche 1 : la mine d'or de Tabakoto

Photo 1 : Carrière à ciel ouvert. L'exploitation, actuellement à un niveau de 40 mètres, se prolongera jusqu'à 200 mètres de profondeur.

Photo 2 : Fosse à décantation, destinée à accueillir les boues issues du traitement du minerai. A l'arrière plan, le horst de la falaise de Tambaoura.

Photo 3 : Clôture de la concession minière. Elle isole une zone humide autrefois utilisée par les villageois pour la pêche.

Photo 4 : Tabakoto ancien (premier plan) et le nouveau Tabakoto (à l'arrière), vus depuis le remblai de la fosse. Au premier plan, la piste de desserte de la mine qui matérialise la séparation avec le village.

Planche 2 : le village de Tabakoto

Photo 5 : Etroite rue commerçante à l'entrée de Tabakoto ancien, où circulent des employés de la mine en moto. A l'arrière plan, le talus de la fosse.

Photo 6 : Nouveau village de Tabakoto. Plan hippodamien, toits de tôle et canaux d'évacuation des eaux usés assurent une fonctionnalité presque citadine. Mais l'urbanisme plus proche des townships d'Afrique du Sud que des villages Mandingues traditionnels devra être approprié par les habitants.

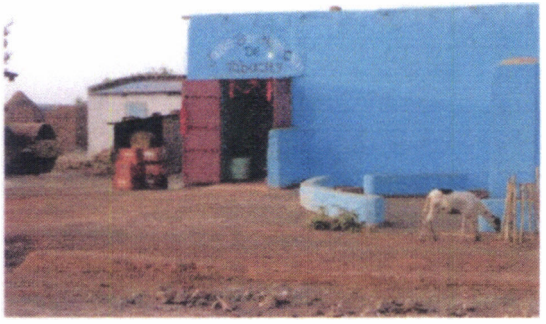

Photo 7 : John's bar, à la périphérie du nouveau village de Tabakoto, près de l'école. Patron australien, filles nigérianes et musique américaine. Avec d'autres, ce bar participe de l'ambiance pionnière du site minier.

Photo 8 : Maraîchage à Kassama. Entre arboriculture (manguiers à l'arrière plan) et maraîchage (plants de tabac au premier plan), le village d'origine de Tabakoto contribue à l'approvisionnement du site minier malgré la coupure de la falaise de Tambaoura.

Planche 3 : l'orpaillage dans la région de Tabakoto

Photo 9 : Dioura de Ségala. Les auvents de paille signalent les trous de l'orpaillage. Ceux-ci peuvent atteindre 40-50 mètres de profondeur.

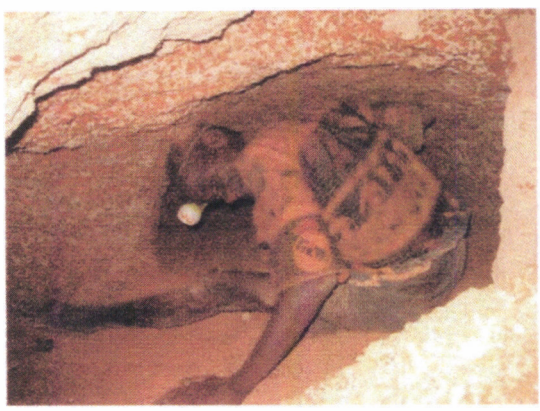

Photo 10 : Orpailleur dans un trou peu profond (2 mètres) dans la zone périphérique du dioura. Celle-ci est réservée aux femmes et aux personnes âgées. La concentration d'or y est moindre, mais le minerai plus facile d'accès.

Photo 11 : Jeune homme employé à remonter le minerai. Le travail au dioura est précisément réparti : creuseurs, tireurs, boiseurs, laveuses se partagent le produit de l'exploitation... une fois servis le propriétaire du puits et celui du dioura.

Photo 12 : Le lavage du minerai est l'apanage des femmes - et de leurs filles. Dans le no man's land qui sépare Tabakoto ancien de la carrière, elles travaillent le matériau apporté par les hommes depuis les diouras proches.

2/ L'emploi et le système de recrutement

L'emploi suit la courbe du cycle minier (van Vliet 1998) : il est important surtout durant la phase de construction des infrastructures, puis s'établit à un niveau stable, mais très inférieur, quand débute la production. La mine de Tabakoto devrait employer alors environ 300 personnes, répartis principalement entre TAMICO et BCM. ESS Compass emploie une vingtaine de personnes. La grande majorité sont des emplois non qualifiés – notamment des emplois de gardien. Un gardien gagne environ 75.000Fcfa par mois.

L'emploi qualifié est partagé entre une petite quinzaine de cadres expatriés (sud-africains, australiens, canadiens, français, zimbabwéen) et des Maliens (5 topographes, 5 géologues) ou d'autres Ouest-africains (Ghanéens), souvent pour les postes de techniciens supérieurs. Parmi les employés Maliens qualifiés, nombreux sont ceux qui viennent de la mine de Syama (Sud Mali), fermée il y a quelques années, ou de Yatela, qui fermera dans peu de temps. A l'intérieur du camp, certains clivages sont perceptibles entre employés, sans doute inhérents à la vie en isolats. Un communautarisme de fait de dessine : les Blancs mangent entre eux ou seuls, les métis avec les métis, les Noirs avec les Noirs. Des tensions se manifestent entre employés maliens et africains anglophones – qui revendiquent certains privilèges des Blancs. Les disputes se font en anglais, qui semble faire partie de l'identité minière, même pour les Maliens. Les salaires compensent en partie des conditions de travail et surtout de vie difficiles propres aux bases pétrolières et minières. Mais la mine paie moins que le pétrole : les facilités (téléphone, internet, etc.) y sont réduites, et surtout le système de congé moins avantageux[12].

Pour les emplois non qualifiés, un système de recrutement a été mis en place. Celui-ci vise à favoriser les habitants de la commune de Sitakily, et en particulier ceux du village de Tabakoto. 80% de ces emplois doivent ainsi revenir aux habitants de la commune, dont la moitié à ceux de Tabakoto. Un Comité de consultation a été mis en place pour gérer cette question du recrutement sous l'égide du préfet de Kéniéba. Il associe le sous-préfet, l'administrateur de TAMICO, le chef du village, le maire de la commune, la présidente des femmes, le président de l'association de la jeunesse, etc.. Ce comité de consultation, censé tenir une assemblée tous les mois, semble se réunir de plus en plus rarement – il était arrêté depuis 6 mois lors de notre passage. Il paraît faire figure de caution à une démarche associant les populations locales, alors que le rôle du préfet semble prééminent.

D'après le chef du village, le recrutement est opéré sur une base sociale : on donnerait la priorité aux familles pauvres (sic) sans distinction d'origine, dès lors que les personnes concernées sont recensées administrativement dans le village. On accorderait un emploi par famille. Celui-ci deviendrait une sorte de charge familiale : une fois la période d'essai de 3 mois achevée, en cas de décès ou de maladie de l'employé, il serait remplacé par un de ses frères ou proches parents. Le fonctionnement de ce système de recrutement est fréquemment critiqué dans le village – par ceux qui en ont été tenus à l'écart, mais aussi par des proches du chef. L'agent de recrutement de TAMICO, quand il faut procéder au recrutement de 20 personnes, n'en demanderait que 5 au village, pour proposer ensuite sa propre liste sur une base clientéliste – ou, probablement, en monnayant ses services. Les femmes du village auraient ainsi mené une manifestation véhémente devant la société, menaçant de « tout casser » si on ne recrutait pas leurs frères et leurs fils.

[12] Sur les bases pétrolières des compagnies occidentales en Afrique, pour les expatriés, un mois travaillé donne souvent droit à un mois de congés. Sur une base minière comme Tabakoto, il faut 80 jours de travail d'affilés pour avoir droit à 30 jours de repos.

3/ Les approvisionnements

Le sous-traitant en charge du catering de la base de Tabakoto, ESS Compass, est la filiale basée à Bamako d'une entreprise française. Les commandes pour l'approvisionnement du site s'élèvent à environ 70M Fcfa par mois. Les deux tiers sont importés de Dakar – Compass exploite ainsi une ligne logistique qui va de Dakar à Tabakoto en passant par Sabodala, au Sénégal, où il est fournisseur de la MDL et d'Oromin. Le tiers restant est fourni par un commerçant malien de Bamako, qui fournit surtout de la viande de bœuf – dont le Mali interdit l'importation.

Les commandes locales *stricto sensu* représentent peu de choses. Le représentant de Compass[13] a d'abord acheté régulièrement des produits maraîchers sur le marché pour choisir en fonction de la qualité et des prix. Il a ensuite fidélisé 2 producteurs maraîchers, à qui il fourni des semences, ce qui lui permet d'orienter la production en fonction de ses besoins. L'un fournit carottes, betteraves et choux, l'autre tomates, salades, choux et poivrons. Un de ces deux producteurs fournit également la mine en pommes de terre (50kg par jour) et oignons, qu'il se procure sur le marché de Kayes. Compass complète ses achats de légumes et de fruits sur le marché local, approvisionné pour l'essentiel par des producteurs du plateau (cf. *supra*). Des responsables de TAMICO ont rencontré en 2005 l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPAQ), pour voir s'ils pourraient appuyer un projet de maraîchage dans le secteur. Mais ces démarches semblent ne pas s'être concrétisées pour le moment.

En dehors d'un petit nombre d'acteurs (menuisiers, artisans, maraîchers, commerçants) ayant su faire preuve de dynamisme et d'opportunisme, l'activité minière n'a guère fourni de débouchés aux acteurs économiques locaux. Cela n'a rien d'inhabituel, et reflète largement l'écart de développement entre l'économie moderne importée de la mine et une économie rurale marquée par la précarité, le sous-encadrement et le secteur informel. Les exigences de la première, notamment en termes de qualité et de régularité, placent les marchés potentiels qu'elle aurait pu créer hors d'accès des capacités de la seconde.

III/ Les villages de Tabakoto entre l'orpaillage et l'industrie

A/ Les deux Tabakoto

1/ Le pouvoir local

Tabakoto a toujours vécu de l'or. Il compterait aujourd'hui d'après le chef du village 6 à 8000 habitants – contre seulement 1.523 au recensement de 1996. Le lignage fondateur du village, une famille Sissoko, est venu de Kassama, sur le plateau, dans les années 1950 ou 1960. L'actuel chef de village est Moussa Sissoko. Né en 1942, il est arrivé à Tabakoto alors que le village n'était alors composé que de 5 familles. Il a été nommé en 2001 et est le troisième chef de l'histoire du village.

Longtemps, les fonctions du chef de Tabakoto se résumaient au recouvrement des impôts, au règlement des litiges, à l'évacuation des malades ou des blessés. Avec la mine, le métier de chef a changé, à l'image du village. Il lui faut exercer des fonctions de police dans des

[13] Entretien avec Michel Khainallah, représentant d'ESS Compass à Tabakoto, 15/2/2006.

conditions nouvelles, accueillir les migrants le temps de leur installation, et surtout assurer la médiation entre les villageois et les employés de la mine. La question du recrutement deviendra de moins en moins importante une fois l'exploitation commencée, mais elle a été centrale lors de la phase de construction qui s'achève.

2/ Le village ancien et ses quartiers neufs

Le village s'est considérablement agrandi entre 1979 et 1985, à la faveur d'une véritable ruée vers l'or (cf. *infra*). Sa deuxième grande transformation est liée à la mise en exploitation industrielle par TAMICO. Alors qu'on assistait à l'arrivée de nouveaux migrants, une grande partie du village – environ les deux tiers – étant située à l'emplacement choisi pour construire la mine, il a fallu procéder au déplacement de 686 familles, relogées dans un quartier moderne construit un peu à l'écart, de l'autre côté d'un cours d'eau temporaire. Celui-ci est composé de maisons alignées, en banco enduit, comportant dalle en ciment et toits de tôle. L'objectif de l'entreprise minière était alors d'améliorer légèrement l'habitat, sans toutefois créer de trop forts contrastes avec le reste du village. Les maisons, construites par des entrepreneurs locaux, sont parfois d'une qualité approximative. Surtout, la forme des parcelles ne prévoyait pas une organisation en concessions, comme c'est la règle au Mali. L'initiative de certains habitants, qui commencent à recréer cet espace domestique en encerclant leurs parcelles de nattes de paille et en plantant des arbres témoigne d'une logique d'appropriation de cet habitat neuf encore étranger. Quelques maisons rondes « traditionnelles » ont même fait leur apparition au milieu du nouveau quartier. En outre, celui-ci est équipé d'un système de collecte des eaux de pluie.

Le village ancien en revanche ressemble à n'importe quel village Malinké traditionnel : rues étroites et tortueuses, maisons rondes en banco couvertes d'un toit de paille, et quelques maisons en dur rectangulaires pour les plus riches – chefs, commerçants, grands orpailleurs ou agriculteurs. La seule différence est qu'on y parle un grand nombre de langues, reflet du brassage démographique qu'on y observe.

3/ Les services villageois à l'heure de la mine

En plus des maisons, TAMICO a construit un marché dans le quartier neuf. Mais il n'est pour le moment pas du tout utilisé. En dehors de boutiques dispersées dans le village, l'activité commerciale se concentre dans le marché – d'ailleurs aménagé – et la rue commerçante du village ancien. Les cultures pratiquées par les habitants de Tabakoto – du mil, du maïs, un peu de sorgho et de riz (1-2 ha), des condiments – sont très insuffisantes pour nourrir sa population croissante. Aussi le village draine-t-il des produits d'origines variées : les produits frais (fruits et légumes) viennent principalement des villages environnants, notamment sur le plateau, de même qu'une partie du mil consommé. Des commerçants maures se déplaçant avec des ânes expédient aussi du mil depuis le Bafing (Kita). Depuis peu, des flux de mil sont aussi enregistrés depuis Faléa, près de la frontière avec la Guinée (95km de Kéniéba). Le riz vient principalement de Kédougou au Sénégal. Une dizaine de commerçants de Tabakoto seraient ainsi impliqués dans des circuits commerciaux dépassant le village.

Comme dans le reste du Mali, l'école est située sur ce qui était la périphérie de l'ancien village, sur un flanc de colline de l'autre côté du marigot. Aujourd'hui, cette école, dont le nombre de bâtiments a été augmenté par le projet minier, est dans la périphérie proche du nouveau village et… des boîtes de nuit (cf. *infra*). Il y a probablement une case de santé, mais elle doit être suffisamment mal équipée pour que le chef du village souhaite qu'elle soit

modernisée et pourvu en compétences. Il semble que le projet minier n'ait pas encore investi sur ce point, se contentant d'envoyer ses infirmiers officier dans le village à intervalles réguliers.

Il n'existe apparemment pour le moment ni ONG ni projet intervenant dans le village, le chef du village se plaignant que les seules ONG qu'il voit sont des ONG maliennes qui les dupent durant quelques mois avant de plier bagage sans réalisation. Il n'y a pas non plus de caisse et d'épargne et de crédit, ce qui peut paraître étonnant dans un village d'orpailleurs où les revenus monétaires peuvent être conséquents, comme les risques de vol. Devant nous, le chef du village émet le vœu pieu de trouver des partenaires facilitant l'accès au micro-crédit pour stimuler les petits projets de développement.

Les bars dancings constituent une activité dont la multiplication apparaît directement liée à la réalisation du projet minier. Il y en aurait 4 ou 5 à Tabakoto. 2 appartiendraient à des Blancs, anciens employés australiens de la mine. Ils auraient été licenciés pour avoir ouvert des bars à filles (John's bar et Lane's bar) parallèlement à leurs fonctions officielles. Les deux autres bars appartiennent à une femme burkinabé pour l'un et à l'ancien maire de la commune, battu aux élections de 2003, pour l'autre.

Le John's bar appartient par exemple à un australien marié avec une ghanéenne. Y « travaillent » une bonne demie douzaine de filles nigérianes, dont certaines sont originaires du Edo State (centre du Nigeria). Dans le meilleur des cas, on peut imaginer que ce sont des aventurières venues là à leur propre compte. Mais il est plus probable qu'elles soient employées par le propriétaire des lieux, selon des liens de dépendance qui restent à établir. Pour attirer ces filles, on leur ferait miroiter la possibilité d'obtenir un visa pour l'Europe plus facilement que depuis le Nigeria, ou de trouver un Blanc. Quoi qu'il en soit, on trouve là une spécificité de site minier : de telles relations d'exploitation sont rares en Afrique de l'ouest, notamment au Mali.

Enfin, on constate que beaucoup de gens à Tabakoto – notamment des femmes - parlent un peu ou bien le français (et parfois aussi l'anglais), en tout cas, visiblement plus que la moyenne nationale en milieu rural. Faut-il y voir un effet des fortes migrations liées à la mine ? Ou celui de l'action de missions religieuses qui auraient été actives il y a quelques années ?

B/ L'orpaillage

Les *dioura*[14] (ou *placers*, dans les pays anglophones) sont anciens dans la région. On peut citer ceux de Mouralia (5km de Tabakoto), Baroya et Tabakoto, ce dernier étant connu sous le nom de Darsalam à l'époque coloniale. Le propriétaire de ces trois *diouras* est Sandiakouba Sissoko, habitant de Mouralia, descendant du roi du Djébé de Kassama. Il aurait chassé les Bassaris qui faisaient l'orpaillage précédemment dans la région au-delà de la Falémé (à la fin du XIXe siècle ?). Si ses droits sont reconnus de tous, il était étonnant d'entendre que ce *diouratigui* (détenteur des droits sur le *dioura*) ne prélevait pas de taxes sur l'exploitation de l'or, mais se contentait d'une contribution de la population en cas de sacrifice[15].

[14] Site d'orpaillage où s'étendent des dizaines, voire des centaines de trous.
[15] Ceci mériterait d'être confirmé.

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

Quoi qu'il en soit, comme dans tous les sites d'orpaillage d'Afrique de l'ouest, l'exploitation est régie par un certain nombre de règles. Le droit d'usage du trou appartient à celui qui l'a creusé. Un système complexe fixe la répartition des bénéfices entre le « propriétaire » du trou, auquel revient une part importante, et l'ensemble des personnes impliquées dans la production : les creuseurs, ceux qui tirent la corde, les boiseurs, les femmes qui trient le matériau et lavent le minerai, le gardien du *dioura*, etc.

La ruée vers l'or aurait eu lieu entre 1979 et 1985 : à la faveur des sécheresses des années 1970-1980, la baisse de la nappe phréatique permet d'accéder à des gisements aurifères autrefois inaccessibles. La population du village explose alors devant l'afflux de gens venus de tous horizons. Par rapport à la concurrence que la mine industrielle semble exercer sur l'activité d'orpaillage, deux discours contradictoires dominent chez les orpailleurs de Tabakoto interrogés. Pour certains[16], la mine a pris les meilleurs terrains, et il ne reste plus qu'à ramasser le peu qui reste sur le site du village. Ainsi, les femmes, en « balayant » la terre de la petite piste qui structure le village ancien, peuvent espérer trouver après lavage de la terre juste de quoi payer le condiment (500-1000Fcfa). Or, les hommes employés à la mine ne peuvent plus leur ramener de bon minerai, ce qui accroît leur manque à gagner. A la limite entre le village ancien et la mine – qu'une piste et un grillage séparent -, on trouve un curieux no man's land qui s'assimile à cette réalité : un champ de trous, dont la moitié sont des puits et les autres des excavations d'orpailleurs, parfois rebouchés, d'autres encore utilisés, mais sur une faible profondeur. Pour d'autres[17] en revanche, l'orpaillage était arrivé à une impasse sur le site même de Tabakoto : en effet, les niveaux atteints avec les galeries artisanales approchaient de la nappe, et, faute de capacités techniques nouvelles pour pomper l'eau, ce site n'était plus exploitable. L'exploitation minière fournit alors davantage une chance qu'une concurrence.

Quoi qu'il en soit, la plus grande partie des activités d'orpaillage des habitants de Tabakoto s'exerce actuellement au niveau du *dioura* de Ségala. On y distingue deux secteurs différents : dans le premier, le sol est grêlé d'innombrables trous peu profonds, évoquant un paysage d'ancien champ de bataille bombardé. C'est l'aire des femmes ou des vieux. On est probablement à la périphérie du filon, dans des zones où la concentration d'or dans le minerai est relativement faible, mais où l'or est aisément accessible pour des acteurs individuels dotés d'une force de travail limitée. Puis on parvient dans la zone centrale du *dioura*. Les trous profonds y sont alors signalés par de petits abris de branchages. Les galeries peuvent atteindre 30-40 mètres de profondeur, en étant consolidées par des systèmes de boisage utilisant différentes espèces d'arbres durs (*Pterocarpus* et autres).

Une bonne partie des orpailleurs cultive également, dans des proportions variables. Ainsi, Boudiala Sissokho, mineur depuis 15 ans environ, a acquis 2 bœufs de labour et construit une maison (dans l'ancien village). Mais il souhaite pour ses enfants une autre vie que celle d'orpailleur, très dure et risquée. Dans les bonnes périodes, il pouvait trouver 50 à 100g par mois. En ce moment, il n'en trouve que 30 à 60g – sur le *dioura* de Ségala. Mais les prix élevés de l'or (7.000 à 7.500Fcfa le gramme) rendent l'activité tout de même rentable : il gagne autant que dans les périodes de bonne production quand l'or valait moins.

---

[16] Entretien avec Mme Sidibé, présidente de l'association des femmes.
[17] Entretien avec M. Fodé Camara, conseiller du chef du village.

Conclusion

Au-delà de ces descriptions et de ces quelques éléments d'analyse, cette brève mission a surtout soulevé un certain nombre de questions, qui renvoient à des enjeux de recherche ou de développement.

En termes de recherche, il serait intéressant de décrire plus en profondeur les effets géographiques de l'activité minière (polarisations, flux d'hommes et de produits, changements dans l'organisation des espaces, processus de développement local) et ses incidences sur l'aménagement des territoires. Des études approfondies sont nécessaires afin de mieux comprendre le système d'orpaillage artisanal, son fonctionnement, ses circuits de commercialisation, ses réactions face à l'intrusion du système minier qui semble le concurrencer ou le compléter. De même, dans une perspective historique, on pourra se demander en quoi les développements actuels marquent-ils des éléments de continuité ou de rupture par rapport à l'histoire aurifère ancienne de ces espaces. Une réflexion mérite aussi d'être menée sur le rapport de l'Etat malien aux ressources du sol et du sous-sol. On a indemnisé les maisons et les arbres perdus, mais pas le site d'orpaillage. Si l'Etat est également propriétaire éminent de la terre (agricole) et des ressources minières (du sous sol), comment comprendre le traitement différent de ceux qui en ont l'usufruit ?

Enfin et surtout, les effets de l'activité minière sur le territoire, l'environnement, l'économie et les dynamiques sociales nécessitent des médiations, à différentes échelles, pour lesquelles des chercheurs pourraient être sollicités à deux niveaux. D'une part, les réflexions collectives pourraient être alimentées par la production de connaissances à la fois non partisanes et susceptibles de réduire les asymétries entre les différentes catégories d'acteurs concernés. D'autre part, les processus de médiation pourraient être suivis par des recherches d'accompagnement.

Du côté du développement, une question centrale est de savoir ce qui restera, à l'échelle locale et régionale, une fois le cycle d'exploitation terminé. Ce qui revient à s'interroger sur les moyens de tirer parti de l'activité minière moderne pour créer ou renforcer des activités porteuses de développement, dans la durée. Au-delà de la généralisation de l'accès aux réseaux de la téléphonie mobile, les infrastructures routières sont un levier important du développement régional. L'articulation de l'axe Kayes Kéniébé – par une route goudronnée ? – avec la route goudronnée en projet dans le cadre du NEPAD de Kédougou à Bamako, en passant par Saraya Kéniéba Manantali Kita, est une piste à explorer. De même, la création de cycles de formation adaptés aux filières minières en émergence, conçus sur une base sous-régionale pour fournir l'ensemble des besoins, pourrait à la fois augmenter la part nationale ou sous-régionale dans l'emploi qualifié et renforcer le niveau de formation en matière technique et industrielle, que d'autres industries pourraient aussi valoriser par la suite. Ces réflexions interpellent une autre échelle que l'échelle locale de Tabakoto et de sa commune englobante de Sitakily, et pose la question de l'implication de l'échelon régional autour des enjeux miniers. Quelles institutions – de l'Etat, des collectivités locales, de la société civile ou du secteur privé – seraient les mieux à même de porter ces enjeux ?

Bibliographie

- DIA N., 2006. *Activité minière et culture cotonnière : l'exemple de la mine de Sabodala au sud-est du Sénégal*, mémoire de maîtrise de géographie de l'Université Gaston Berger de Saint Louis (en cours).
- DIALLO L., 2006. *Mines et dynamiques spatiales dans le Sud-Est du Sénégal : l'exemple de la communauté rurale de Khossanto*, mémoire de maîtrise de géographie de l'Université Gaston Berger de Saint Louis (en cours).
- GIRARD J., 1992. *L'or du Bambouk : une dynamique de civilisation ouest-africaine du royaume de Gabou à la Casamance*, Genève, Georg, 347p.
- GREIG I., 2006. *Les enjeux des activités minières pour les collectivités locales dans la région de Tambacounda (Sénégal)*, mémoire de master 1 de géographie de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon (en cours).
- MAGRIN G., van VLIET G., 2006. "Pétrole et greffe territoriale : l'exemple de l'*on shore* tchadien », *Afrique contemporaine*.
- MAGRIN G., NINOT O., 2005. « Les zones soudaniennes du Tchad et du Sénégal : deux Suds enclavés entre mondialisation et marginalisation », *Espace population sociétés*, n° spécial, enclavement : 15-30.
- MAGRIN G. (dir.), 2005. *Plan de développement régional de la zone pétrolière* (Tchad), rapport définitif, juin 2005, 117 pages ; *Evaluation environnementale régionale de la zone pétrolière* (Tchad), rapport définitif, juin 2005, 42 pages ; N'Djaména, Comité technique national de suivi et de contrôle des aspects environnementaux des projets pétroliers (CTNSC), financement Banque mondiale.
- MAGRIN G., 2003. *Les enjeux d'un enrichissement pétrolier en Afrique centrale. Le cas du Tchad*, Préface de R. Pourtier « Nouvelle donne pétro-politique au sud du Sahara », Paris, coll. mémoires et documents de l'UMR PRODIG, Graphigéo n°22, 94p.
- POURTIER R., 2006. « L'Afrique noire au crible de la mémoire coloniale », *Hérodote*.
- PETRY M., BAMBE N., 2004. *Le pétrole du Tchad. Rêve ou cauchemar pour les populations ?*, Paris, Karthala (Brot für die Welt, Cordaid, Oxfam, Mesereor, Swissaid), 415p.
- POURTIER R., MAGRIN G., 2005. « Le pétrole en Afrique : entre réseaux et territoires », conférence au Festival International de Géographie de Saint Dié, 1er octobre 2005. www.fig-st-die.education.fr
- TULIPE S., 2004. « Le bassin tchadien à l'épreuve de l'or noir : réflexions sur la nouvelle donne pétro-politique en Afrique centrale », *Politique africaine* n°94, juin 2004 : 59-81.
- van VLIET G., 1998, Activités minières, barrages, et problématiques de négociation : hypothèses pour une réflexion www.iucn.org/themes/ceesp/Wkg_grp/Seaprise/Ref%202%20G%20Van%20Vliet%20presentation.ppt

Sites internet :

NEVSUN : www.nevsun.com
Publish what you pay : www.publishwhatyoupay.org
Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITEI) : www.eitransparency.org